

## Session du Conseil départemental

Vendredi 12 mai 2017

### Discours de Maurice Leroy,

Ancien Ministre,

Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Président du Conseil régional, cher François, ta présence ici représente pour chacune et chacun d'entre nous un motif de satisfaction.

Satisfaction devant le chemin parcouru.

Satisfaction de voir reconnue la bonne gestion de notre Département de Loir-et-Cher.

**La Société d'Économie Mixte Territoires Développement, dont la Région Centre-Val de Loire devient aujourd'hui actionnaire principal, résulte d'un travail collectif mené par notre Département et ses partenaires économiques.**

Territoires Développement découle d'une volonté commune. **Celle de servir efficacement les entreprises et l'emploi en Loir-et-Cher.**

Au début des années 2010, notre Département et Agglopolys détenaient chacun sa SEM patrimoniale et sa SEM d'aménagement. Un peu beaucoup à l'échelle de notre territoire !

Résultat : peu d'efficacité et peu de rentabilité ; et un risque de concurrence stérile.

Il fallait se regrouper et **dépasser les batailles d'égos, de logos et les divergences politiques.**

Ainsi, ne reste plus qu'une SEM d'aménagement, 3 Vals, majoritairement gérée par Agglopolys ; et une SEM patrimoniale, Territoires et Développement, gérée par le Département.

En portant des projets immobiliers de grande ampleur, Territoires et Développement permet aux entreprises de s'installer ou de s'agrandir dans les meilleures conditions.

Une politique gagnant-gagnant pour notre territoire, pour les entreprises et pour l'emploi en Loir-et-Cher.

**Parmi les grandes réalisations de Territoires Développement, je veux citer en premier lieu l'usine TRECA à Mer ; mais aussi l'entreprise TECALEMIT à Blois ; CAILLAU à Romorantin ; ou encore l'Aérodrome de Blois-le-Breuil qui voit éclore une magnifique pépinière d'entreprises.**

**Derrière toute réussite, il y a un homme.**

Pour la SEM Territoires Développement, **ce fut Claude Beauvils**, ancien Vice-président du Conseil départemental et Conseiller régional. Et avant tout...un véritable entrepreneur !

En quelques années, Claude Beauvils a mis en place les conditions de la réussite et a tissé un réseau de partenaires solides et fidèles.

**Claude a utilisé, dans le secteur public, son expérience réussie de chef d'entreprise.**

Cette méthode a été le nerf de la guerre **et la clé du succès.**

**Des critiques ?** Tu en as essuyé, cher Claude ! Lorsque tu annonçais un objectif de rentabilité ambitieux pour la SEM ! Ou lorsque tu obligeais les communautés de communes à entrer au capital du projet, à la même hauteur que l'aide du Département.

Tu as tenu ferme sur tes positions. Il est vrai que la constance du but est le secret de la réussite.

Aujourd'hui, **les résultats sont là. Territoires Développement, rentable, favorise aussi l'attractivité de notre territoire.**

Je veux, avec vous tous, **te rendre un hommage appuyé, mon cher Claude.**

**EN ACQUÉRANT AUJOURD'HUI UNE DIMENSION RÉGIONALE, LA SEM TERRITOIRES DÉVELOPPEMENT EST À UN TOURNANT DE SON HISTOIRE. JE NE DOUTE PAS QUE CELLE-CI SERA ENCORE LONGUE ET PROSPÈRE.**

**SI L'ON SAIT ŒUVRER AVEC LA MÊME RIGUEUR ET EN ÉCARTANT LA DÉMAGOGIE, ALORS, ON POURSUIVRA LA RÉUSSITE !**

\*

Ta présence parmi nous, cher François, témoigne également de la belle qualité de dialogue qui règne entre nos collectivités.

La Loi NOTRé (Nouvelle Organisation des Territoires de la République) a rebattu les cartes des compétences territoriales.

L'économie et les transports deviennent des compétences régionales exclusives.

Je n'ai pas voté cette loi. Mais, bien sûr, nous l'appliquons avec le souci du service public.

Disons-le sans détour : le transfert de la compétence transports et des personnels concernés aurait pu être source de tensions.

Il s'est effectué en bonne intelligence et nous avons trouvé des accords, ici, sans devoir saisir le Tribunal Administratif !

Merci à Catherine LHERITIER, Nicolas PERRUCHOT et Bernard PILLEFR qui ont pris leur part dans la Commission Locale d'Évaluation des Ressources et Charges Transférées.

Bien sûr, nos Directeurs généraux des services se sont parfois écharpés. Bien sûr, ce fut parfois un peu tendu, mais c'est normal, défendre leurs positions, c'est leur job !

Au final, **la bonne tenue des échanges entre la Région et notre Département a permis d'aboutir à des solutions satisfaisantes** pour les habitants de notre département et de notre région Centre-Val de Loire.

Notre Département de Loir-et-Cher, au lieu de s'arc-bouter, a trouvé souvent lui-même comment débloquer une situation compliquée. Notre volonté d'avancer ensemble nous a permis de nous entendre et de ne pas entrer en conflit avec la Région.

Merci à vous, chers agents, pour votre professionnalisme et votre attitude exemplaire.

Vous vous installez dans vos nouveaux locaux la semaine prochaine. C'est une page qui se tourne et, du fond du cœur, je vous remercie de votre grand sens du service public.

La qualité de votre travail est reconnue par les Loir-et-Chériens.

Aussi, dans une récente enquête, **96 % des utilisateurs loir-et-chériens se disent satisfaits du service de transports scolaires.**

Pour cette raison notamment, nous ne pouvons que nous réjouir de voir la Région maintenir la gratuité des transports scolaires, mise en place par notre Département, avant tous les autres.

Nous n'étions que deux Départements sur six de notre région à assumer la gratuité des transports scolaires : l'Indre et le Loir-et-Cher.

Merci également à Jean-Daniel HECKMANN, Directeur général des services de la Région Centre-Val de Loire, et à Patrice SAINT-BLANCARD, Directeur des Transports et de la mobilité durable, véritables facilitateurs du dialogue dans ce dossier complexe.

\*

**La Loi NOTRé a rebattu les cartes des compétences territoriales.**

Est-ce une raison pour nous tourner le dos et vivre coupés les uns des autres ?

Au contraire !

Vivre seul, c'est mourir à petit feu.

**La France est divisée entre les aires métropolitaines et ce que le géographe Christophe GUILLUY qualifie de « France périphérique ».**

**À nous de prouver, par nos projets communs, que la France des territoires a de l'avenir. Qu'elle écrit l'avenir de notre pays !**

Notre réponse à la désespérance annoncée consiste à **travailler ensemble**.

Depuis plusieurs années, notre Département mène une démarche fertile de mutualisation avec différents partenaires.

Ainsi, nous avons créé Approlys avec **l'Eure-et-Loir et le Loiret**, avant de nous regrouper avec la centrale régionale Centr'Achats pour mettre sur pied une structure de premier plan au niveau national.

De même, nous multiplions les initiatives conjointes avec **l'Indre-et-Loire** en matière de tourisme ; de déploiement du Très haut débit ; ou encore de retour à l'emploi pour les allocataires du RSA.

**Le Conseil régional ne doit pas craindre cette démarche Val de Loire, ni s'y opposer, mais au contraire l'accompagner.**

Les projets et les opportunités à saisir ensemble sont nombreuses.

Au-delà du **déploiement du très haut débit sur notre territoire**, par exemple, nous avons une responsabilité pour faire que **cet important projet d'investissement contribue au rayonnement et au développement économique des entreprises de nos départements et de notre région Centre-Val de Loire** et à préparer la filière. Il faudra être en capacité de construire les prises.

Je vous sais au fait de cette situation et très investi dans la recherche de partenariat dans ce domaine et **souhaite élaborer, à vos côtés, une stratégie de filière sur le territoire du futur SMO Val de Loire Numérique, avec un fort volet de formation professionnelle.**

Je crois aussi fermement à la vocation régionale de notre Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher. Souvent cité en exemple pour son efficacité et la richesse de ses données, **notre Observatoire doit devenir une structure régionale.**

Je te l'ai dit lors de la dernière Conférence Territoriale de l'Action Publique à Orléans : il ne faut pas recréer un machin qui viendrait doubler ce qui fonctionne bien ! Faites comme pour la SEM !

\*

**Mes chers collègues, depuis de nombreuses années, avec sérieux, avec patience, dans le sens de l'intérêt général, nous bâtissons ensemble un Loir-et-Cher fort, ambitieux, tourné vers l'avenir.**

**Un Loir-et-Cher, terre de projets, qui met à mal les clichés d'une France sans avenir, car rurale.**

**Un Loir-et-Cher tourné vers ses voisins et partenaires pour faire avancer nos territoires.**

**Ensemble, nous creusons un sillon profond : celui des projets locaux qui durent.**